

États financiers consolidés de

IMAFLEX INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux actionnaires de
Imaflex Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Imaflex Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2019 et 2018 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Antonia Psyharis.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 16 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119564

États consolidés du résultat global
(en dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les		31 décembre	
		2019	2018
Produits des activités ordinaires	(Note 4.1)	81 070 541 \$	86 332 093 \$
Coût des ventes		70 118 437	75 568 464
Marge brute		10 952 104	10 763 629
Charges :			
Charges de vente		1 616 422	1 605 374
Charges administratives		5 425 689	4 887 531
Charges financières	(Note 7)	729 343	571 487
Pertes (gains) sur change		872 048	(1 340 813)
Autres		95 158	13 266
		8 738 660	5 736 845
Résultat avant impôt		2 213 444	5 026 784
Charge d'impôt sur le résultat	(Note 8)	677 773	1 476 852
RÉSULTAT NET		1 535 671	3 549 932
Autre élément du résultat global			
Poste qui sera reclassé ultérieurement en résultat net			
Écarts de change sur les opérations étrangères		(131 042)	263 803
RÉSULTAT GLOBAL		1 404 629 \$	3 813 735 \$
Résultat net par action	(Note 9)		
De base		0,031 \$	0,071 \$
Dilué		0,030 \$	0,070 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 présente de l'information supplémentaire sur les états consolidés du résultat global.

États consolidés de la situation financière
(en dollars canadiens)

Aux		31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie		60 942 \$	310 874 \$
Créances clients et autres débiteurs	(Note 10)	11 520 049	15 922 044
Stocks	(Note 11)	11 751 039	14 656 483
Charges payées d'avance		236 528	220 500
Total des actifs courants		23 568 558	31 109 901
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations corporelles	(Note 12)	28 573 231	21 183 335
Immobilisations incorporelles	(Note 13)	1 219 813	1 345 038
Total des actifs non courants		29 793 044	22 528 373
Total des actifs		53 361 602 \$	53 638 274 \$
Passifs et Capitaux propres			
<i>Passifs courants</i>			
Dette bancaire et emprunts à court terme	(Note 15)	4 538 393 \$	8 918 137 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(Note 14)	5 921 319	9 190 309
Passifs d'impôt exigible		125 725	498 463
Emprunts à long terme, portion courante	(Note 15)	1 922 849	1 432 505
Obligations locatives, portion courante	(Notes 15, 16)	1 103 729	89 517
Total des passifs courants		13 612 015	20 128 931
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts à long terme	(Note 15)	6 441 665	2 138 759
Passifs d'impôt différé	(Note 8)	1 221 657	1 468 329
Obligations locatives	(Notes 15, 16)	2 413 825	1 478 906
Total des passifs non courants		10 077 147	5 085 994
Total des passifs		23 689 162	25 214 925
<i>Capitaux propres</i>			
Capital-actions	(Note 17)	11 875 023	11 875 023
Réserves	(Note 18)	2 212 177	2 268 171
Résultats non distribués		15 585 240	14 280 155
Total des capitaux propres		29 672 440	28 423 349
Total des passifs et des capitaux propres		53 361 602 \$	53 638 274 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(s) Joseph Abbandonato
Joseph Abbandonato
Administrateur

(s) Mario Settino
Mario Settino
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018
(En dollars canadiens)

	Réserves						Total
	Capital- actions (a)	Paiements basés sur des actions	Écarts de change sur les opérations étrangères	Bons de souscription	Total des réserves	Résultats non distribués	
Solde au 1er janvier 2018	11 815 023 \$	951 536 \$	464 826 \$	465 174 \$	1 881 536 \$	10 730 223 \$	24 426 782 \$
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	-	3 549 932	3 549 932
Écarts de change sur les opérations étrangères	-	-	263 803	-	263 803	-	263 803
Résultat global pour l'exercice	-	-	263 803	-	263 803	3 549 932	3 813 735
Transactions avec les propriétaires:							
Émission d'actions (Note 17)	60 000	-	-	-	-	-	60 000
Paiements fondés sur des actions (Note 18)	-	122 832	-	-	122 832	-	122 832
Solde au 31 décembre 2018	11 875 023 \$	1 074 368 \$	728 629 \$	465 174 \$	2 268 171 \$	14 280 155 \$	28 423 349 \$
Ajustements liés à l'adoption de l'IFRS 16	-	-	-	-	-	(230,586)	(230,586)
Solde au 1er janvier 2019	11 875 023	1 074 368	728 629	465 174	2 268 171	14 049 569	28 192 763
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	-	1 535 671	1 535 671
Écarts de change sur les opérations étrangères	-	-	(131 042)	-	(131 042)	-	(131 042)
Résultat global pour l'exercice	-	-	(131 042)	-	(131 042)	1 535 671	1 404 629
Transactions avec les propriétaires:							
Paiements fondés sur des actions (Note 18)	-	75 048	-	-	75 048	-	75 048
Solde au 31 décembre 2019	11 875 023 \$	1 149 416 \$	597 587 \$	465 174 \$	2 212 177 \$	15 585 240 \$	29 672 440 \$

(a) De l'information supplémentaire sur le capital-actions est fournie à la Note 17
Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les	31 décembre	
	2019	2018
Activités opérationnelles:		
Résultat net pour l'exercice	1 535 671 \$	3 549 932 \$
Charge d'impôt sur le résultat	677 773	1 476 852
Amortissement des actifs non courants	3 330 140	2 201 037
Charges financières	729 343	571 487
Charge pour paiements fondés sur des actions	75 048	122 832
Perte (gain) résultant des écarts de change non réalisée	849 393	(1 239 319)
	7 197 368	6 682 821
Variations des éléments du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des créances clients et autres débiteurs	4 228 629	(3,251,978)
Diminution (augmentation) des stocks	2 650 392	(2,105,325)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(20 774)	304 371
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3 093 639)	1,293,777
	3 764 608	(3 759 155)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	10 961 976	2 923 666
Impôts payés	(1 297 182)	(1 789 845)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	9 664 794	1 133 821
Activités d'investissement:		
Paiements pour les immobilisations corporelles	(5 408 742)	(3 692 883)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 408 742)	(3 692 883)
Activités de financement:		
Variation nette de la dette bancaire	(3 575 325)	2 268 100
Intérêts payés	(749 560)	(574 237)
(Diminution) augmentation de la dette à court terme	(804 419)	804 419
Augmentation de la dette à long terme	3 748 245	1 761 200
Remboursement de la dette à long terme	(2 061 900)	(2 629 503)
Produit net de l'émission de capital-actions	-	60 000
Augmentation des obligations locatives	-	1 288 400
Remboursement des obligations locatives	(1 060 887)	(200 813)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 503 846)	2 777 566
(Diminution) augmentation de la trésorerie, montant net	(247 794)	218 504
Trésorerie à l'ouverture	310 874	87 140
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(2 138)	5 230
Trésorerie à la clôture	60 942 \$	310 874 \$

Transactions sans effets de trésorerie (Note 19)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

1. Renseignements généraux

Imaflex Inc. (la « Société Mère ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Son siège social, qui est aussi son établissement d'affaires principal, est situé au 5710 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, Canada. Les principales activités de la Société Mère et de sa filiale (toutes deux ci-après dénommées « la Société ») sont la production et la vente de produits pour l'industrie de l'emballage souple, incluant du film en polyéthylène et des sacs, de même que la métallisation de film pour les industries de l'emballage et de l'agriculture. Les actions ordinaires de la Société Mère sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « IFX ».

2. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés dans ces états financiers consolidés, à moins qu'il en soit spécifié autrement.

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en effet au 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration et leur publication a été autorisée le 16 avril 2020.

2.2 Mode de mesure de l'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la comptabilité au coût historique.

2.3 Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société Mère et de sa filiale entièrement détenue, Imaflex USA Inc. (« Imaflex USA »), ayant toutes deux une date de clôture de l'exercice financier au 31 décembre. Imaflex Inc. est l'ultime société mère de la Société. La Société Mère contrôle une filiale si elle est exposée ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur elle. Tous les soldes et toutes les transactions intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les activités de la filiale entièrement détenue de la Société, Imaflex USA, incluaient la fabrication de pellicule de plastique et de produits d'emballage souple. Ses usines de fabrication sont situées en Caroline du Nord, aux États-Unis.

2.4 Monnaie étrangère

La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel une entité exerce ses activités. Les états financiers de la Société Mère et de sa filiale sont préparés dans leurs monnaies fonctionnelles respectives. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, qui sont également la monnaie fonctionnelle de la Société Mère et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et les passifs d'Imaflex USA, filiale étrangère de la Société dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain (\$ÉUA), sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyen du mois au cours de l'exercice. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion des états financiers d'Imaflex USA sont comptabilisés comme écarts de change sur les opérations étrangères au poste « Réserves ».

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Monnaie étrangère (suite)

Aux fins de la préparation des états financiers individuels des entités, les transactions libellées en monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les gains et pertes de change qui en résultent sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global.

Les gains et pertes de change sur un montant de 4 000 000 \$ÉUA des créances monétaires excluant les créances clients de la Société Mère à recevoir de sa filiale étrangère pour laquelle le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisés comme constituant une part de l'investissement net dans l'établissement étranger et sont donc comptabilisés dans les écarts de change sur les opérations étrangères dans les réserves. Les écarts de change sur les créances clients et les autres créances monétaires sont comptabilisés dans les « Pertes (gains) sur change » de l'état consolidé du résultat global.

2.5 Comptabilisation des produits

Les produits sont générés presque exclusivement de la vente de biens. Les produits sont constatés lorsque le contrôle d'un bien est transféré au client, qui est habituellement au moment où le client prend possession du bien et il n'y a pas d'autres obligations de prestation prévues à remplir au contrat.

Les produits sont évalués en se basant sur la contrepartie qui a été convenue entre tous les parties et que la Société s'attend à recevoir du client, au net des contreparties variables, incluant tous les retours, les rabais et les escomptes convenus entre les parties concernés et l'information disponible pour chaque client.

La constatation des produits est basée sur les étapes suivantes :

- Identification d'un contrat avec un client;
- Identification des obligations de prestation prévues au contrat;
- Détermination du prix de la transaction;
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation; et
- Constatation des produits lorsque la Société a rempli toutes les obligations de prestation.

2.6 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est composée de l'impôt différé de même que de l'impôt exigible. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat présenté aux états consolidés du résultat global puisque certains éléments des produits sont imposables ou déductibles au cours de périodes ultérieures ou ne sont jamais imposables ni déductibles. Les passifs d'impôt exigible sont calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou qui sont quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans l'état consolidé de la situation financière et leurs bases fiscales. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles. Les actifs d'impôt différé sont quant à eux comptabilisés pour les différences temporelles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront générés par la Société afin de réaliser la perte fiscale sous-jacente à ces actifs.

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et que la Société prévoit être applicables au cours des périodes lorsque l'actif sera réalisé où le passif sera réglé.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible, que ceux-ci sont prélevés par la même autorité fiscale et que la Société a l'intention d'opérer compensation lors de la réalisation ou du règlement.

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés à titre de produit dans les résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui sont comptabilisés hors résultats comme dans les autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres. Dans un tel cas, l'impôt correspondant est également comptabilisé hors résultats.

2.7 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en considérant l'effet de dilution qui pourrait être causé par l'exercice ou par la conversion de certains instruments en actions ordinaires.

2.8 Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif sont expirés ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

Classification et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers, lors de la comptabilisation initiale, sont classés comme ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement des actifs financiers à la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique suivi pour les gérer. Avec l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, la Société évalue initialement les actifs financiers à la juste valeur plus, dans le cas des actifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement au résultat net. Les créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante sont évaluées au prix de la transaction tel que déterminé conformément à IFRS 15.

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, la trésorerie et les créances clients (excluant les taxes de vente) sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépenses liées à la provision pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées au résultat net dans les charges administratives à l'état du résultat global.

Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues liées aux actifs financiers. Le montant des pertes de crédits attendues est réévalué à chaque date de clôture afin de refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers respectifs.

La Société applique une approche simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues pour les créances clients et autres recevables (excluant les taxes de vente). La Société comptabilise une provision basée sur les pertes de crédit attendues sur la durée de vie à chaque date de clôture. Celles-ci représentent les diminutions des flux de trésorerie contractuels, en considérant la probabilité d'un défaut à un moment donné dans la vie de l'actif financier. En calculant les pertes de crédit attendues, la Société utilise son expérience historique, des indicateurs externes et de l'information prospective pour évaluer les pertes de crédit attendues en utilisant une matrice de provision. La Note 10 fournit une analyse détaillée sur comment les exigences de dévaluation de IFRS 9 sont appliquées.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société incluent l'endettement bancaire et les emprunts à court terme, les créances fournisseurs et autres créditeurs (excluant les avantages sociaux) et les emprunts à long terme. Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, lorsqu'applicable, ajustés pour tenir compte des coûts de transaction. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Toutes les charges d'intérêt liées aux passifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées à l'état du résultat global sous la rubrique Charges financières.

2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks, qui inclut le coût des matières premières et la quote-part appropriée des frais généraux de fabrication fixes et variables, est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, soit la méthode la plus appropriée pour cette catégorie de stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et nécessaires pour réaliser la vente et des frais de vente.

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.10 Immobilisations corporelles

Le terrain, l'immeuble, le matériel de fabrication, de bureau et le matériel informatique sont comptabilisés au coût, incluant tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé de manière à déprécier le coût des actifs diminué de leur valeur résiduelle sur la durée d'utilité, tel que présenté ci-dessous, estimée selon le mode linéaire. L'estimation de la durée d'utilité, la valeur résiduelle et les modes d'amortissement sont réévalués et ajustés, si nécessaire, à chaque période de présentation prospectivement.

Actifs	Période
Terrain	Indéfinie
Immeuble	20 ans
Matériel de fabrication	10 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée (5 ans) ou sur la durée du bail, si celle-ci est inférieure.

Dans le cas des actifs au titre de droit d'utilisation, la durée d'utilité est déterminée en fonction des autres actifs similaires détenus ou sur la durée du contrat, si cette dernière est plus courte, lorsque le contrat de location ne transfère pas le titre de propriété de l'actif ou si la Société ne planifie pas exercer son droit d'acquisition.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle, calculé comme étant la différence entre le produit net de la cession de l'immobilisation et sa valeur comptable, est comptabilisé au résultat net, dans le compte « Autres » dans l'état consolidé du résultat global.

2.11 Contrats de location

La Société a appliqué l'IFRS 16 avec la méthode rétrospective modifiée et, par conséquent, l'information comparative n'a pas été retraitée. Ainsi, l'information comparative est présentée selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4.

Méthode comptable appliquée à partir du 1^{er} janvier 2019

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie s'il est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat, ou une partie du contrat, confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour ce faire, la Société détermine si le contrat respecte trois évaluations clés qui sont :

- le contrat contient un bien déterminé, qui est mentionné de manière explicite au contrat ou déterminé de manière implicite au moment où il est mis à la disposition de la Société
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé au cours de sa durée d'utilité en considérant ses limites définies au contrat
- la Société a le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, à savoir le droit de décider comment et pour quelles fins le bien déterminé sera utilisé tout au long de sa durée d'utilité

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Contrats de location (suite)

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation à la date de début du contrat au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, les coûts directs initiaux engagés par la Société, une estimation des coûts à engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

À la date de début du contrat, la Société comptabilise l'obligation locative évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux d'intérêt implicite au contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, au taux d'emprunt marginal de la Société.

Les paiements de loyer incluent les paiements fixes et les paiements fixes en substance, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et le prix d'exercice de l'option d'achat et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer l'option d'achat ou si la durée du contrat reflète une résiliation du contrat.

Suite à l'évaluation initiale, l'obligation locative est diminuée des paiements effectués et augmentée pour l'intérêt. Elle est réévaluée en actualisant les paiements de loyer révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé s'il y a un changement dans la durée du contrat ou dans l'appréciation d'une option d'achat de l'actif. L'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyer révisés au moyen d'un taux d'actualisation inchangé s'il y a un changement dans la somme que la Société s'attend à payer au titre d'une valeur de garantie résiduelle ou s'il y a un changement dans les paiements de loyer futurs en raison de la variation d'un indice ou d'un taux utilisés pour déterminer ces paiements.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, l'ajustement correspondant est également reflété dans l'évaluation de l'actif au droit d'utilisation, ou directement aux résultats si l'actif au droit d'utilisation a une valeur nulle.

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions permettant de ne pas appliquer les dispositions de l'IFRS 16 aux contrats à court terme ou aux contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Plutôt que de comptabiliser un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative, les paiements liés à ces contrats sont comptabilisés comme dépenses à l'état des résultats de manière linéaire sur la durée du contrat.

Les actifs au titre de droit d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles dans les états consolidés de la situation financière.

Méthode comptable appliquée avant le 1^{er} janvier 2019

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs de la Société, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement. La comptabilisation initiale d'un contrat de location est faite à la date à laquelle la Société est autorisée à exercer son droit d'utilisation de l'actif loué, soit le début de la période de location, qui correspond à la date de réception de l'équipement. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée selon la même méthode que les actifs détenus ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure.

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Contrats de location (suite)

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement au résultat net. Les loyers conditionnels sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers conditionnels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.12 Immobilisations incorporelles, excluant l'achalandage

Les relations clients acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément de l'achalandage sont initialement mesurées à la juste valeur à la date d'acquisition, qui est considérée comme étant leur coût. Ultérieurement, les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont mesurées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût des immobilisations incorporelles acquises séparément, tel qu'était le cas pour les brevets, comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Le coût des immobilisations incorporelles générées à l'interne, tel que les brevets développés en interne, comprend tous les coûts directement attribuables dans la phase de développement pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées lors de leur cession ou lorsqu'aucun bénéfice économique futur n'est attendu de leur utilisation ou cession. Les gains ou pertes résultant de la décomptabilisation sont évalués comme la différence entre le prix de cession et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés au résultat net dans la période où les immobilisations sont cédées. L'amortissement des actifs incorporels, s'il y a lieu, est comptabilisé dans le poste « Charges administratives » dans l'état consolidé du résultat global sur la durée de vie utile de l'actif incorporel. Les relations clients sont amorties sur une base linéaire sur 8 ans et les brevets développés à l'interne sont amortis à partir du moment où ils peuvent être utilisés sur la durée de vie utile du brevet (14 ans).

2.13 Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, excluant l'achalandage

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant, si des événements ou des changements de circonstances indiquent que ces actifs pourraient avoir subi une dépréciation, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et incorporelles de manière à déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée de manière à déterminer l'ampleur de la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable d'un actif individuel, la Société estime la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre sa juste valeur marchande diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les conditions actuelles de marché pour la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à l'actif qui n'ont pas été reflétés dans la prévision des flux de trésorerie.

Si la valeur recouvrable se trouve à être moindre que la valeur comptable, la valeur comptable est alors diminuée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est comptabilisée directement dans le résultat net.

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.13 Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, excluant l'achalandage (suite)

Lorsqu'il y a une reprise de perte de valeur, la valeur comptable de l'actif est augmentée à la valeur recouvrable révisée, mais de sorte que la valeur comptable après la reprise de valeur ne soit pas plus élevée que la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices précédents. La reprise de valeur est comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

2.14 Achalandage

L'achalandage découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise, diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'achalandage est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société (ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles a été affecté l'achalandage sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout achalandage affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Toute perte de valeur concernant l'achalandage est comptabilisée directement au résultat net. Une perte de valeur comptabilisée pour l'achalandage n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

2.15 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par un règlement, et lorsque les montants en cause peuvent être estimés de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire pour régler l'obligation actuelle en se basant sur les éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière. Cette estimation considère les risques et les incertitudes relatifs à l'obligation.

2.16 Paiements fondés sur des actions

La Société utilise des paiements fondés sur des actions devant être réglés en instruments de capitaux propres pour ses employés et des consultants. Les paiements fondés sur des actions devant être réglés en instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur des services reçus à la date d'octroi indirectement en référence à la juste valeur de l'instrument de capitaux propres en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

La juste valeur des paiements fondés sur des actions, devant être réglés en instruments de capitaux propres, déterminée à la date d'octroi, est comptabilisée en charges au cours de la période d'acquisition en contrepartie d'une augmentation correspondante au poste « Réserves ».

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.17 Le capital-actions et les réserves

Le capital-actions représente le montant reçu lors de l'émission des actions, net des coûts de transaction. La contrepartie reçue de l'émission d'unités composées d'actions et de bons de souscription est allouée selon la juste valeur relative des instruments en question. La juste valeur des actions est basée sur leur cours boursier en date de l'émission et celle des bons de souscription est calculée en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Le poste Réserves incluent les éléments suivants :

- Paiements fondés sur des actions (voir 2.16)
- Le cumul des écarts de change sur les opérations étrangères (voir 2.4)
- Les bons de souscription – incluent la valeur des bons de souscription en circulation et échus

Lorsque les bons de souscription et les options d'achat d'actions sont exercés, la contrepartie reçue est créditée au capital-actions.

2.18 Application de nouvelles méthodes comptables

IFRS 16 – Contrats de location

L'IFRS 16 – *Contrats de location* vise à remplacer IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations qui s'y rapportent. Cette norme élimine la distinction entre un contrat de location-financement et la location simple et requiert la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'une obligation locative à l'état de la situation financière pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de 12 mois ou moins et des actifs de faible valeur.

Transition à l'IFRS 16

L'IFRS 16 a été appliqué avec une date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2019, en utilisant la méthode rétrospective modifiée, avec l'effet cumulatif de l'application de l'IFRS 16 étant comptabilisé comme un ajustement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice courant. L'information comparative n'a pas été retraitée. Pour les contrats en vigueur à la date de première application, la Société a choisi de ne pas inclure les coûts directs initiaux dans le coût de l'actif. La Société s'est prévaluée de la disposition de simplification permettant de ne pas réapprécier si un contrat est ou contient un contrat de location et la définition d'un contrat selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 continuera de s'appliquer à ces contrats de location conclus ou modifiés avant le 1^{er} janvier 2019 (« date d'application »). Au lieu d'effectuer un test de dépréciation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date d'entrée en vigueur, la Société s'est basée sur le fait qu'aucun de ses contrats n'étaient déficitaires juste avant la date de première application de l'IFRS 16.

La Société a décidé de se prévaloir des exemptions permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation pour les contrats d'une durée de moins de 12 mois ni pour les actifs de faible valeur et comptabilise ces contrats sur une base linéaire sur la durée restante de ces contrats. Pour les contrats antérieurement classés comme des contrats de location-financement sous IAS 17, à la date de première application l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative ont été comptabilisés aux mêmes montants. La Société a décidé de ne pas séparer les composantes non locatives des contrats de ses paiements de loyer pour la détermination de l'obligation locative sous IFRS 16. Finalement, la Société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée de certains contrats pour l'application d'IFRS 16 qui a résulté dans l'extension de la durée d'un contrat pour lequel la Société était raisonnablement certaine de se prévaloir de son option de renouvellement. La Société a également renversé des montants courus sans effet sur la trésorerie qui étaient amortis sur la durée restante d'un contrat.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.18 Application de nouvelles méthodes comptables (suite)

Suite à l'application d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives de 4 293 815 \$, des actifs au titre du droit d'utilisation de 3 992 922 \$ et un ajustement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 230 586 \$, qui est au net du renversement de 70 307 \$ des montants courus. À la date de première application, le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué aux obligations locatives étaient de 5,6%.

Obligations en vertu de contrats de location simple tel que divulguées au 31 décembre 2018	\$ 4 669 269
Autres ajustements aux obligations divulguées	212 397
Contrats de faible valeur	(36 441)
Obligations locatives avant actualisation des contrats de location simple	4 845 225
Effet d'actualisation en utilisant le taux marginal d'emprunt	(551 410)
Obligations locatives pour les contrats de location simple	4 293 815
Contrats de location financement comptabilisés au 31 décembre 2018	1 568 423
Total des obligations locatives sous IFRS 16 au 1er janvier 2019	\$ 5 862 238

3. Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS et l'application des principales méthodes comptables de la Société décrites à la note 2 exigent que la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la valeur comptable de certains actifs et passifs, lorsque celle-ci n'est pas évidente. Les estimations et hypothèses sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient toutefois différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées continuellement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période de la révision, si la révision n'affecte que cette période, ou au cours de la période de révision et des périodes futures, si celles-ci sont également concernées par les révisions.

3.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'analyse qui suit présente les jugements critiques, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, posés par la direction lors de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont une incidence plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Unité génératrice de trésorerie

La direction n'a identifié qu'une seule unité génératrice de trésorerie pour la Société. Les revenus des divers produits et usines de production de la Société sont générés par une seule force de vente dont l'habileté à vendre l'ensemble de la gamme de produits de la Société influence le niveau de ventes pour chaque ligne de produits. La direction a déterminé que les flux de trésorerie des établissements de la Société sont intimement liés et non indépendants.

3.2 Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Ci-après figurent les principales sources d'incertitude relatives aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant.

3. Jugements comptables critiques et sources majeures d'incertitude relative aux estimations (suite)

3.2 Sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Pertes de crédit attendues

Au cours de chaque période de présentation, la Société évalue si les créances de chaque client sont recouvrables. La direction établit ainsi une provision pour les pertes de crédit attendues provenant d'un défaut de paiement. La provision ainsi établie reflète les pertes de crédit attendues en utilisant une matrice de provision, complétée par une provision pour les créances clients dévaluées individuellement. La matrice de provision est basée sur les pertes de crédits historiques de la Société, ajustées pour tout changement de risque de la population des créances clients en se basant sur les indicateurs du suivi de crédit et les prévisions de la conjoncture économique générale qui pourraient avoir un effet sur le recouvrement des créances clients. La matrice de provision applique des taux de provision fixes dépendant du nombre de jours pendant lesquels une créance client est en souffrance, avec des taux plus élevés à mesure que l'âge de la créance client impayée augmente. Voir la Note 10 pour plus d'information concernant la provision pour pertes de crédit attendues.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La Société réévalue la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, exception faite de l'achalandage, à chaque date de présentation de l'information financière afin de s'assurer que la méthode d'amortissement utilisée est adéquate.

Dépréciation des actifs à long-terme

Si nécessaire, la Société effectue un test de dépréciation de ses actifs à long-terme en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée grâce à une analyse de flux de trésorerie actualisés et requiert donc que la direction pose des hypothèses quant aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. La direction utilise également son jugement afin de déterminer si des indices pourraient indiquer que les actifs aient pu se déprécier.

Impôt sur le résultat

La direction doit établir des estimations lorsqu'elle détermine les taux d'imposition et les montants d'impôt différé, et ce, tout en considérant le moment et la probabilité de réalisation. L'impôt réel peut différer de manière significative de ces estimations suite à des événements futurs, des changements au niveau de la législation fiscale ou des résultats de vérifications des autorités fiscales et oppositions liées. Le dénouement de ces incertitudes et les montants des impôts à payer liés pourraient occasionner des ajustements aux actifs et passifs des impôts exigible et différé de la Société.

Bons de souscription et paiements à base d'actions

La Société émet des instruments de capitaux propres, composés d'options d'achat d'actions ordinaires de même que d'actions ordinaires et de bons de souscription (unités). La Société utilise le modèle d'évaluation Black & Scholes pour calculer la valeur de ces instruments ou pour déterminer le montant de la contrepartie reçue à allouer à chaque type d'instrument. Ces méthodes exigent d'établir des estimations basées sur des données d'entrée fondées sur le marché.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

4. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur et se spécialise dans le développement, la fabrication et la vente de matériaux pour l'emballage souple, sous forme de pellicule ou de sacs, pour besoins divers.

4.1 Produits par secteur géographique

Les produits des activités ordinaires de la Société par zone géographique des marchés ciblés se détaillent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Canada	33 219 527 \$	30 718 578 \$
États-Unis	47 785 702	55 350 220
Autres	65 312	263 295
Total	81 070 541 \$	86 332 093 \$

4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles par zone géographique

	31 décembre	
	2019	2018
Canada	9 037 306 \$	9 197 143 \$
États-Unis	20 755 738	13 331 230
Total	29 793 044 \$	22 528 373 \$

5. Information supplémentaire sur l'état consolidé du résultat global

Le poste « Coût des ventes » aux états consolidés du résultat global de la Société inclut l'amortissement du matériel de fabrication pour un montant de 3 056 781 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (1 920 732 \$ en 2018), qui inclut l'amortissement des actifs au titre de droit d'utilisation de 1 034 135 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Le poste « Charges administratives » inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles excluant le matériel de fabrication pour un montant de 273 359 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (280 305 \$ en 2018).

Le poste « Coût des ventes » aux états consolidés du résultat global de la Société inclut des salaires payés à ses employés pour un montant de 10 174 103 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (9 865 338 \$ en 2018). Le poste « Charges administratives » inclut des salaires payés aux employés pour un montant de 1 972 610 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (1 841 908 \$ en 2018) et le poste « Charges de ventes » inclut des salaires payés aux employés de 435 924 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (405 393 \$ en 2018).

6. Avantages aux employés

La Société cotise aux régimes de retraite gérés par le gouvernement, à l'assurance emploi, à l'assurance groupe et au « Social Security ». Les coûts engagés par la Société pour les programmes susmentionnés ont été de 2 678 442 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (2 538 987 \$ en 2018). Ces paiements sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés et la Société ne comptabilise aucun profit ou perte relativement à ces paiements.

La Société offre également un régime de retraite à cotisations déterminées à ses employés situés en Caroline du Nord, États-Unis. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a contribué 31 329 \$ à ce régime (27 477 \$ en 2018).

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

7. Charges financières

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêts sur la dette bancaire et sur les emprunts à long terme	514 254 \$	590 866 \$
Intérêts sur les obligations en vertu de contrats de location-financement	299 417	27 821
Intérêts capitalisés	(84 328)	(47 200)
	729 343 \$	571 487 \$

8. Impôt sur le résultat

8.1 Charge d'impôt sur le résultat

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charge d'impôt sur le résultat :		
Charge d'impôt exigible	924 445 \$	1 419 309 \$
Charge d'impôt différé liée à la naissance et au renversement de différences temporelles	(246 672)	57 543
Charge d'impôt sur le résultat	677 773 \$	1 476 852 \$

8.2 Rapprochement de la charge d'impôt au taux d'imposition prévu par loi

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat avant impôt	2 213 444 \$	5 026 785 \$
Charge d'impôt calculée à 26,6% (26,7% en 2018)	588 776	1 342 152
Écarts permanents	149 737	(102 820)
Incidence des différences dans les taux d'imposition pour les filiales étrangères	28 938	14 978
Autres	(89 678)	222 542
Charge d'impôt sur le résultat	677 773 \$	1 476 852 \$

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement ci-dessus est de 26,6% en 2019 et de 26,7% en 2018, soit le taux applicable sur les bénéfices imposables des sociétés par actions assujetties aux lois fiscales de la province du Québec, Canada.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

8. Impôt sur le résultat (suite)

8.3 Soldes d'impôt différé

	Solde à l'ouverture	Effet de l'application de l'IFRS 16	Comptabilisé au résultat net	Solde de clôture
2019				
Actifs				
Pertes autres qu'en capital	1 246 548 \$	(14 875) \$	(119 670) \$	\$ 1 112 003 \$
Obligations locatives	(57 313)	1 050 275	(2 338)	990 624
Avances	(15 546)	-	82 265	66 719
Autres actifs	77 945	-	(4 672)	73 273
Stocks	112 184	-	(112 184)	-
	1 363 818	1 035 400	(156 599)	2 242 619
Passifs				
Immobilisations corporelles	(2 832 147)	(1 035 400)	403 271	(3 464 276)
	(2 832 147)		403 271	(3 464 276)
Passifs d'impôt différé	(1 468 329) \$	- \$	246 672 \$	(1 221 657) \$

	Solde à l'ouverture	Comptabilisé au résultat net	Solde de clôture
2018			
Actifs			
Pertes autres qu'en capital	1 217 286 \$	29 262 \$	1 246 548 \$
Stocks	111 379	805	112 184
Avances	51 303	(51 303)	-
Autres actifs	132 900	(54 955)	77 945
	1 512 868	(76 191)	1 436 677
Passifs			
Contrats de location-financement	(71 785)	14 472	(57 313)
Avances	-	(15 546)	(15 546)
Immobilisations corporelles	(2 845 355)	13 208	(2 832 147)
Crédits d'impôts à l'investissement	(6 514)	6 514	-
	(2 923 654)	18 648	(2 905 006)
Passifs d'impôt différé	(1 410 786) \$	(57 543) \$	(1 468 329) \$

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

8. Impôt sur le résultat (suite)

8.4 Actifs d'impôt différé non comptabilisés

La filiale de la Société, Imaflex USA, a cumulé des pertes autres qu'en capital pour un montant de 25 580 528 \$ en 2019 et 26 042 515 \$ en 2018, dont les avantages (4 697 336 \$ en 2019 et 4 743 231 \$ en 2018) n'ont pas été comptabilisés. Ces pertes, qui peuvent être reportées en avant en vue de réduire le bénéfice imposable futur, viennent à échéance comme suit :

Date d'expiration	31 décembre 2019	31 décembre 2018
2026	1 816 477 \$	1 393 466 \$
2027	1 297 289	1 362 613
2028	2 801 240	2 942 294
2029	3 034 473	3 187 272
2030	4 453 085	4 677 317
2031	1 900 893	1 996 610
2032	2 668 591	2 802 966
2033	2 672 290	2 806 851
2034	2 437 798	2 560 552
2035	1 403 049	1 473 699
2036	798 659	838 875
2038	296 684	-
	25 580 528 \$	26 042 515 \$

9. Résultat par action

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net aux fins du calcul du résultat par action de base et dilué	1 535 671 \$	3 549 932 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	50 013 637	49 915 829
Effet dilutif des paiements fondés sur des actions	671 233	1 151 471
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	50 684 870	51 067 300
Résultat net par action ordinaire de base	0,031 \$	0,071 \$
Résultat net par action ordinaire dilué	0,030 \$	0,070 \$

Un montant de 450 000 options en circulation au 31 décembre 2019 n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice par action parce qu'elles avaient un effet antidilutif (200 000 options en 2018).

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

10. Créances clients et autres débiteurs

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients	12 186 862 \$	15 874 079 \$
Provision pour pertes de crédit attendues	(785 676)	(584 410)
	11 401 186	15 289 669
Autres débiteurs	118 863	632 375
Total des créances clients et autres débiteurs	11 520 049 \$	15 922 044 \$

Variation de la provision pour pertes de crédit attendues

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Solde à l'ouverture	(584 410) \$	(1 125 559) \$
Perte de valeur et ajustements comptabilisés sur créances clients	(216 458)	(21 827)
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	-	47 284
Comptes radiés au cours de la période	86	561 189
Écarts de change sur conversion	15 106	(45 497)
Solde à la clôture	(785 676) \$	(584 410) \$

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne règle pas une obligation envers la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de l'actif financier, net de toute provision pour perte comptabilisée dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué par le fait que les actifs financiers sont déposés dans des institutions financières américaines et canadiennes importantes ayant obtenu une notation de qualité et étant considérées comme étant des contreparties fiables. La Société a en place un processus continu de revue et d'évaluation du risque de crédit lié à la trésorerie.

Pour les créances clients, la Société utilise les services d'experts externes en crédit afin d'évaluer la qualité de crédit de clients potentiels et de déterminer les limites de crédit qui leur seront accordées et utilise l'assurance-crédit pour diminuer son risque de crédit. Au 31 décembre 2019, un montant de 6 200 071 \$ est assuré (8 280 051 \$ au 31 décembre 2018). La direction de la Société considère que toutes les créances clients qui n'ont pas été provisionnées à chaque date de présentation de l'information financière sont de bonne qualité de crédit.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

10. Créances clients et autres débiteurs (suite)

Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues reflète les pertes de crédit attendues telles que déterminées par une matrice de provision, complétée par une provision pour les créances clients dévaluées sur une base individuelle. La matrice de provision est basée sur l'expérience historique des pertes de crédit de la Société, ajustée pour tenir compte des changements de risque de la population des créances clients déterminés par les indicateurs du suivi de crédit et la conjoncture économique prévue qui pourraient avoir un effet sur le recouvrement des créances clients. La matrice de provision applique des taux de provision fixes dépendant de l'âge de la créance client, avec des taux plus élevés à mesure que l'âge de la créance client augmente. Les créances clients impayées pour une période dépassant le terme convenu sont considérées en souffrance. La Société détermine la provision pour les créances sur une base individuelle en prenant en considération plusieurs facteurs, incluant les avis de liquidation, les informations fournies par les agences de crédit, la durée pendant laquelle un compte est en souffrance, l'habileté du client à payer son obligation à la Société, l'historique du client de payer ses comptes lorsqu'ils sont en souffrance, les résultats historiques et la conjoncture générale de l'économie et de l'industrie. Après avoir pris en considération les facteurs susmentionnés, au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, la Société a déterminé qu'il n'y a pas d'augmentations ou de diminutions importantes du risque de crédit de ses créances clients depuis leur comptabilisation initiale. La Société radie les créances clients lorsqu'elle détermine qu'elles ne sont plus recouvrables et tout paiement reçu subséquent sur des créances clients radiés sont crédités à la provision pour pertes de crédit attendues.

11. Stocks

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Matières premières et fournitures	7 108 673 \$	8 913 092 \$
Produits finis	4 122 254	5 298 178
Travaux en cours	520 112	445 213
Total	11 751 039 \$	14 656 483 \$

Au cours de l'exercice, un montant total de 63 334 593 \$ (69 525 363 \$ en 2018) de stocks a été comptabilisé en charges à l'état consolidé du résultat global. Aucune perte de valeur de stock n'a été comptabilisée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018.

12. Immobilisations corporelles

	Terrain	Immeuble	Matériel de fabrication	Améliorations locatives	Matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel loué en vertu de contrats de location- financement	Total
Coût								
1 ^{er} janvier 2018	21 508 \$	107 284 \$	48 087 161 \$	2 482 340 \$	44 615 \$	514 335 \$	1 328 519 \$	52 585 762 \$
Acquisitions	-	-	2 492 775	247 698	-	6 435	945 975	3 692 883
Écarts de change	1 881	9 381	1 743 346	97 275	1 531	3 089	76 387	1 932 890
31 décembre 2018	23 389	116 665	52 323 282	2 827 313	46 146	523 859	2 350 881	58 211 535 \$
Amortissement cumulé								
1 ^{er} janvier 2018	-	(8 471) \$	(30 991 431) \$	(2 106 298) \$	(44 615) \$	(492 333) \$	(351 041) \$	(33 994 189) \$
Amortissement	-	(5 840)	(1 826 649)	(160 146)	-	(23 347)	(86 988)	(2 102 970)
Écarts de change	-	(1 040)	(831 286)	(71 676)	(1 531)	(3 162)	(22 346)	(931 041)
31 décembre 2018	-	(15 351)	(33 649 366)	(2 338 120)	(46 146)	(518 842)	(460 375)	(37 028 200)
31 décembre 2018	23 389 \$	101 314 \$	18 673 916 \$	489 193 \$	- \$	5 017 \$	1 890 506 \$	21 183 335 \$

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

12. Immobilisations corporelles (suite)

	Terrain	Immeuble	Matériel de fabrication	Améliorations locatives	Matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
Coût								
1 janvier 2019	23 389	\$ 116 665	\$ 54 674 163	\$ 2 827 313	\$ 46 146	\$ 523 859	\$ -	\$ 58 211 535
Effet de l'IFRS 16	-	3 656 434	67 891	-	40 779	-	227 818	3 992 922
Acquisitions	-	-	7 133 966	87 484	7 570	33 688	37 580	7 300 288
Vente	-	-	(15 608)	-	-	-	-	(15 608)
Écarts de change	(1 121)	(33 240)	(1 174 763)	(60 371)	(913)	(1 841)	(1 097)	(1 273 346)
	22 268	\$ 3 739 859	\$ 60 685 649	\$ 2 854 426	\$ 93 582	\$ 555 706	\$ 264 301	\$ 68 215 791
Amortissement cumulé								
31 décembre 2018	-	(15 351)	(34 109 741)	(2 338 120)	(46 146)	(518 842)	-	(37 028 200)
Amortissement	-	(934 606)	(2 063 335)	(162 056)	(9 233)	(20 020)	(42 030)	(3 231 280)
Vente	-	-	2 096	-	-	-	-	2 096
Écarts de change	-	6 786	558 984	45 786	913	2 194	161	614 824
31 décembre 2019	-	(943 171)	(35 611 996)	(2 454 390)	(54 466)	(536 668)	(41 869)	(39 642 560)
Valeur nette								
31 décembre 2019	22 268	\$ 2 796 688	\$ 25 073 653	\$ 400 036	\$ 39 116	\$ 19 038	\$ 222 432	\$ 28 573 231

Une partie du matériel de fabrication d'une valeur comptable approximative de 15 000 000 \$ (environ 18 400 000 \$ au 31 décembre 2018) a été donnée en nantissement de la facilité de crédit et des emprunts à long terme de la Société.

Inclus dans la valeur nette des immobilisations au 31 décembre 2019 sont les actifs au titre de droit d'utilisation comme suite :

	31 décembre 2019
Immeubles	\$ 2 706 076
Matériel de fabrication	333 733
Matériel roulant	218 201
Matériel de bureau	31 546
Total des actifs au titre de droit d'utilisation	\$ 3 289 556

13. Immobilisations incorporelles

	Achalandage	Relations clients	Brevets	Total
1er janvier 2018	471 009	\$ 101 926	\$ 822 622	\$ 1 395 557
Amortissement	-	(48 603)	(49 464)	(98 067)
Écarts de change	41 189	6 359	-	47 548
31 décembre 2018	512 198	59 682	773 158	1 345 038
Amortissement	-	(49 756)	(49 104)	(98 860)
Écarts de change	(24 555)	(1 810)	-	(26 365)
31 décembre 2019	487 643	\$ 8 116	\$ 724 054	\$ 1 219 813

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

14. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	4 113 657 \$	6 950 121 \$
Autres créditeurs et charges courues	1 807 662	2 240 188
	5 921 319 \$	9 190 309 \$

15. Facilités de crédit

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dette bancaire (a)	4 538 393 \$	8 113 718 \$
Emprunts à court terme (b)	-	804 419
Total de la dette bancaire et des emprunts à court terme	4 538 393	8 918 137
Emprunts à long terme		
Emprunt, portant intérêt au taux de base du prêteur moins 0,50 % (taux effectif de 5,55 % au 31 décembre 2019 et 2018), garanti par du matériel de fabrication ayant une valeur nette d'environ 6 000 000 \$. (c)	1 419 250	1 905 850
Emprunt, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 0,67 % (taux effectif de 6,72% au 31 décembre 2019 et 2018), garanti par le même matériel de fabrication que ci-dessus. (d)	222 080	250 000
Emprunt, portant intérêt au taux de base du prêteur moins 1,00 % (taux effectif de 5,05 % au 31 décembre 2019 et 2018, garanti par du matériel de fabrication ayant une valeur nette d'environ 650 000 \$. (f)	308 210	408 170
Emprunt, portant intérêt à un taux de 3,746 %, garanti par une hypothèque spécifique de 3,6 millions \$ sur une pièce d'équipement de l'emprunteur (f).	3 334 085	-
Emprunt, portant intérêt à un taux de 3,75 %, garanti par une hypothèque spécifique de 3,3 millions \$ sur une pièce d'équipement de l'emprunteur (g).	3 080 889	-
Emprunt (730 334 \$ÉUA au 31 décembre 2018) portant intérêt au taux de base ÉUA, révisé mensuellement, majoré de 3,00% (taux effectif de 8,50% au 31 décembre 2018), garanti par du matériel de fabrication ayant une valeur nette d'environ 10 700 000 \$ et une garantie corporative de la Société Mère (h).	-	1 007 244
Total des emprunts à long terme	8 364 514	3 571 264
Obligations locatives (Note 16)	3 517 554	1 568 423
Total des facilités de crédit	16 420 461	14 057 824
Portion courante		
Dettes bancaires	4 538 393	8 113 718
Emprunts à court terme	-	804 419
Emprunts à long terme, portion courante	1 922 849	1 432 505
Obligations locatives, portion courante	1 103 729	89 517
	7 564 971	10 440 159

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

15. Facilités de crédit (suite)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Portion non-courante		
Emprunts à long terme	6 441 665	2 138 759
Obligations locatives	2 413 825	1 478 906
	8 855 490	3 617 665
Total des facilités de crédit	16 420 461 \$	14 057 824 \$

Les intérêts sur les emprunts ont totalisé 265 849 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (260 440 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

- (a) La Société dispose d'une facilité de crédit opérationnelle d'un maximum de 12 000 000\$ et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,40% au 31 décembre 2019 et 2018 pour un taux effectif de 4.35% au 31 décembre 2019 et 2018. Cette facilité de crédit est garantie par les créances clients et les stocks. Elle peut être révisée périodiquement par la banque et est payable à vue. La facilité de crédit est assujettie à des clauses restrictives en matière de fonds de roulement et de dette/capitalisation (tels que définies dans l'entente bancaire), qui étaient toutes respectées au 31 décembre 2019 et 2018 et au courant des exercices terminés le 31 décembre 2019 et 2018. Au 31 décembre 2019, la Société avait prélevé un montant de 4 538 393 \$ (8 113 718 \$ au 31 décembre 2018) sur cette facilité de crédit.
- (b) La Société a emprunté par voie d'une acceptation bancaire de trois mois à un taux annuel de 2,32% pour faire un dépôt sur une pièce d'équipement. Le dépôt est garanti par une lettre de crédit émise par l'institution financière du fabricant. Une fois la pièce d'équipement reçu, l'acceptation bancaire sera transférée au montant du contrat de location financement. Au cours de l'exercice 2019, lorsque l'équipement a été livré et que le prêt à long terme lié à cet équipement a été déboursé, l'acceptation bancaire a été entièrement remboursée.
- (c) Cette dette est remboursable en paiements mensuels de 40 550 \$ jusqu'en novembre 2022.
- (d) Ce prêt est remboursable par un paiement de 3 630 \$ en mai 2019 suivi par 71 paiements mensuels de 3 470 \$ jusqu'en avril 2025.
- (e) Ce prêt est remboursable par un paiement de 8 530 \$ suivi par 59 paiements mensuels de 8 330 \$ jusqu'en janvier 2023.
- (f) La Société a emprunté 3 609 480 \$ pour faire des paiements pour une pièce d'équipement par voir d'un emprunt à long terme, remboursable en 60 paiements mensuels égaux de 66 072 \$, incluant l'intérêt, jusqu'en juillet 2024. Ce prêt est garanti par une hypothèque spécifique sur une pièce d'équipement de la Société. Les paiements progressifs faits au fournisseur pour cet équipement ont initialement été empruntés en vertu d'une entente de crédit-bail et ont ensuite été transférés en prêt lorsque l'équipement a été reçu.
- (g) La Société a emprunté 3 280 940 \$ pour faire des paiements pour une pièce d'équipement par voir d'un emprunt à long terme, remboursable en 60 paiements mensuels égaux de 60 061 \$, incluant l'intérêt, jusqu'en août 2024. Ce prêt est garanti par une hypothèque spécifique sur une pièce d'équipement de la Société. L'emprunt par voie de l'acceptation bancaire au 31 décembre 2018 a été entièrement remboursée par les produits de cet emprunt.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

15. Facilités de crédit (suite)

(h) Cette entente de crédit, initialement remboursable en 20 paiements trimestriels égaux s'échelonnant jusqu'en janvier 2020, a été entièrement remboursé sans pénalité, incluant tous les intérêts dus à la date de remboursement. Ce prêt a été comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, au net des coûts directement attribuables à la transaction. Ce prêt est sujet à des clauses restrictives qui étaient respectées au 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a reçu un montant de 1 261 200 \$ pour financer l'achat d'une pièce d'équipement. Ce montant a été remboursé en totalité au cours de l'exercice sans pénalité.

Les remboursements totaux des emprunts à long terme s'échelonnent ainsi :

Au plus tard 1 an	1 922 849 \$
Plus de 1 an et au plus tard 5 ans	6 427 785
Plus de 5 ans	13 880
	8 364 514 \$

La variation des passifs de la Société résultant d'emprunts peut être classée comme suit :

	Emprunts à court terme et dette bancaire	Emprunts à long terme	Obligations locatives	Total
Solde au 1er janvier 2018	5 827 182 \$	4 345 367 \$	475 062 \$	10 647 611 \$
Flux de trésorerie:				
Produits	6 572 519	1 761 200	1 288 400	9 622 119
Remboursements	(3 500 000)	(2 629 503)	(200 813)	(6 330 316)
Sans impact sur la trésorerie:				
Amortissement des coûts de transaction	-	(4 875)	-	(4 875)
Mouvement de change et autres	18 436	99 075	5 774	123 285
Solde au 31 décembre 2018	8 918 137	3 571 264	1 568 423	14 057 824
Flux de trésorerie:				
Produits	16 990 385	3 748 245	-	20 738 630
Remboursements	(21 371 968)	(2 061 900)	(1 060 887)	(24 494 755)
Sans impact sur la trésorerie :				
Effet de l'application de l'IFRS 16	-	-	4 293 815	4 293 815
Obligations locatives ou avances	-	-	1 891 546	1 891 546
Amortissement des coûts de transaction	-	(6 966)	-	(6 966)
Mouvement de change et autres	1 839	(28 304)	(33 168)	(59 633)
Conversion en dette	-	3 142 175	(3 142 175)	-
Solde au 31 décembre 2019	4 538 393 \$	8 364 514 \$	3 517 554 \$	16 420 461 \$

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

16. Obligations locatives

La Société a conclu des contrats de location pour ses usines de fabrication, du matériel roulant et d'autres machines et équipements (voir note 12). Les paiements relatifs à ces contrats s'échelonnent comme suit:

Au plus tard 1 an	1 272 855	\$
Plus de 1 an et au plus tard 5 ans	2 587 128	
Plus de 5 ans	18 049	
Total des paiements minimaux exigibles	3 878 032	
Moins charges financières représentant environ 6,1%	(360 478)	
Valeur actualisée des paiements minimaux exigibles	3 517 554	
Moins la portion à long terme	(1 103 729)	
Tranche à court terme des obligations locatives	2 413 825	\$

Ces balances incluent également les obligations locatives comptabilisées suite à l'application de l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, tel qu'expliqué à la note 2 des états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018, la Société a reçu 1 288 400 \$ en vertu d'une entente de crédit-bail pour des paiements intérimaires faits à un fournisseur pour une pièce d'équipement.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019, la Société a financé l'acquisition de matériel roulant d'une valeur de 37 771 \$ par un contrat de location. La Société a également reçu des avances supplémentaires de 1 853 775 \$ en vertu d'une entente de location. Un montant de 3 142 175 \$, qui inclut ces montants ainsi que les avances reçues en 2018, a été converti en un prêt à long terme lorsque l'équipement a été reçu.

Les sorties de fonds totales liées aux obligations locatives pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 étaient de 1,3 million \$ et de 1,2 million \$ respectivement.

17. Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote, participatives et sans valeur nominale. Au 31 décembre 2019 et 2018, il y avait 50 013 637 actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la Société a émis 150 000 actions ordinaires pour un produit brut de 60 000 \$ suite à l'exercice de bons de souscription émis en 2016. Au 31 décembre 2018 et 2019, il n'y avait pas de bons de souscription en circulation.

18. Paiement fondé sur des actions

Conformément au Régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « régime ») de la Société, 4 973 860 actions ordinaires sont réservées aux fins des options d'achat d'actions. Selon les modalités du régime, la durée des options doit être fixée par le conseil d'administration et celles-ci peuvent être attribuées aux dirigeants et aux employés de la Société et de sa filiale. Les options sont attribuées à un prix d'exercice qui ne peut être inférieur à la juste valeur des actions de la Société à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées pendant une période maximale de cinq ans et le prix d'exercice doit être réglé en totalité au moment de l'exercice.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a émis 100 000 options d'achats d'actions à un représentant de ventes de la Société à un prix d'exercice de 0,55 \$. Ces options sont convertibles en un montant équivalent d'actions ordinaires et un quart des options est acquis immédiatement à l'émission et un quart supplémentaire est acquis à la chaque période de six mois subséquents.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

18. Paiement fondé sur des actions (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la Société a émis 250 000 options d'achat d'actions à des administrateurs de la Société permettant au détenteur d'acquérir un montant équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,76 \$ pour une période de 5 ans. Ces options sont acquises en quatre groupes sur une période de 18 mois, le premier étant acquis immédiatement à l'émission et les droits des autres groupes s'acquièrent à chaque six mois suivants.

La dépense pour paiements fondés sur des actions a totalisé 75 048 \$ pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 et de 122 832 \$ pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

L'information sur les hypothèses pour déterminer la juste valeur des options en circulation ainsi que leurs caractéristiques sont les suivantes:

Hypothèses de juste valeur	10/09/2019	29/11/2018	29/11/2017	22/06/2017	06/09/2016	21/06/2016	16/06/2015	Total
En circulation au 01/01/2018	-	-	150 000	50 000	500 000	1 175 000	650 000	2 525 000
Émises	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000
Exercées	-	-	-	-	-	(150 000) ⁽¹⁾	-	(150 000)
En circulation au 31/12/2018	-	250 000	150 000	50 000	500 000	1 025 000	650 000	2 625 000
Exercées	-	-	-	-	-	-	-	-
Émises	100 000	-	-	-	-	-	-	100 000
En circulation au 31/12/2019	100 000	250 000	150 000	50 000	500 000	1 025 000	650 000	2 725 000
Pouvant être exercées au 31/12/2018	-	62 500	112 500	50 000	500 000	1 025 000	650 000	2 400 000
Pouvant être exercées au 31/12/2019	25 000	187 500	150 000	50 000	500 000	1 025 000	650 000	2 587 500
Durée de vie résiduelle (années)	4,70	3,92	2,92	2,48	1,69	1,48	0,46	
Durée de vie attendue (années)	2,5 to 3,25	2,5 to 3,25	2,5 - 3,25	2,5 - 3,25	2,5 - 3,25	2,75 - 3,5	2,75 - 3,5	
Échéance	10/09/2024	29/11/2023	29/11/2022	22/06/2022	06/09/2021	21/06/2021	15/06/2020	
Facteur de volatilité	61,21% - 64,47%	67,14% - 70,41%	79,13% - 80,17%	80,01% - 83,03%	76,59% - 79,60%	75,95% - 82,15%	83,19% - 98,85%	
Taux de dividende	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Hypothèses de juste valeur	10/09/2019	29/11/2018	29/11/2017	22/06/2017	06/09/2016	21/06/2016	16/06/2015	
Taux d'intérêt sans risque	1,44%	2,23%	1,62%	1,15%	0,51%	0,50%	0,55% - 0,65%	
Prix d'exercice	\$ 0,55	\$ 0,76	1,11 \$	1,03 \$	0,42 \$	0,40 \$	0,52 \$	
Cours de l'action à la date d'attribution	\$ 0,55	\$ 0,76	1,11 \$	1,03 \$	0,42 \$	0,40 \$	0,52 \$	
Valeur marchande des options à la date d'attribution	\$ 0,30	\$ 0,35	0,57 \$	0,53 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,30 \$	

⁽¹⁾ La juste valeur des actions au moment de l'exercice était de 0,88 \$ par action.

Le facteur de volatilité a été calculé en utilisant la moyenne des variations des cours boursiers de clôture des actions de la Société à la bourse du TSX sur la durée de vie attendue des options.

19. Transactions sans effet de trésorerie

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a acquis du matériel roulant d'une valeur de 37 771 \$ en concluant un contrat de location. De plus, la Société a fait des paiements de 1 853 775 \$ à un fournisseur pour une pièce d'équipement. Ces montants ont été avancés à la Société en vertu d'un contrat de location et ont été converti en un prêt à long terme lorsque la pièce d'équipement a été reçu.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

20. Instruments financiers

20.1 Juste valeur et classement des instruments financiers

	Valeur comptable et juste valeur	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs financiers		
Au coût amorti		
Trésorerie	60 942 \$	310 874 \$
Créances clients et autres débiteurs ⁽¹⁾	11 409 112	15 293 902
	11 470 054	15 604 776
Passifs financiers		
Passifs financiers, au coût amorti		
Dette bancaire	4 538 393	8 113 718
Emprunts à court terme	-	804 419
Dettes fournisseurs et autres créditeurs ⁽²⁾	4 685 742	8 029 262
Emprunts à long terme	8 364 514	3 571 264
	17 588 649	20 518 663

⁽¹⁾ Exclut les taxes de ventes

⁽²⁾ Exclut les avantages aux employés

Les estimations de juste valeur sont effectuées à la date de l'état consolidé de la situation financière en utilisant l'information disponible à ce moment. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent pas toujours être déterminées de façon précise.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées afin de déterminer l'estimation de la juste valeur de chaque classe d'instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de la dette bancaire, des emprunts à court terme ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs est comparable à leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné leur échéance à court terme.
- La juste valeur des emprunts à long terme, qui portent intérêt à des taux variables et fixes, est estimée en utilisant une approche de flux de trésorerie actualisés, qui consiste à actualiser les flux de trésorerie contractuels en utilisant un taux d'actualisation dérivé de taux d'intérêts observables sur le marché rattachés à des prêts semblables ayant des risques similaires. Avec le passage du temps, des changements dans les taux d'intérêt du marché pourraient mener à des différences entre la juste valeur et la valeur comptable des emprunts à long terme portant intérêt à des taux fixes.

La Société s'assure, autant que possible, que ses techniques d'évaluation et ses hypothèses incorporent tous les facteurs que les intervenants du marché considéreraient en établissant un prix et qu'elles sont en lien avec les méthodes financières généralement reconnues pour l'établissement de prix d'instruments financiers.

20. Instruments financiers (suite)

20.2 Hiérarchie des justes valeurs

La Société classe ses instruments financiers en utilisant une hiérarchie des justes valeurs composée des niveaux suivants:

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – techniques d'évaluations fondées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les justes valeurs des emprunts à long terme sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

21. Gestion du capital et du risque

21.1 Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidité suffisant pour pouvoir soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les dettes et les emprunts portant intérêt moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et pour intégrer ses activités.

La Société utilise le ratio de la dette sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA ») comme principale mesure pour surveiller le levier financier.

Les conventions relatives aux emprunts exigent que la Société respecte certaines clauses restrictives à des moments précis. Les clauses restrictives sont, au 31 décembre 2019 :

- Ratio du fonds de roulement, défini comme étant le ratio des actifs courants divisés par les passifs courants, supérieur ou égal à 1,1 : 1.
- Ratio de dette sur capitaux propres, défini comme le total de la dette excluant les impôts divisé par les capitaux propres et les impôts futurs moins les actifs intangibles, inférieur ou égal à 2,5 : 1.

21.2 Gestion du risque de change

La Société est exposée au risque de change étant donné qu'une partie importante des achats de matières premières liés à ses ventes est libellée en dollars américains. Une partie des produits libellés en dollars américains constitue une couverture à ce risque de change, diminuant ainsi l'exposition de la Société à ce risque.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

21. Gestion du risque (suite)

21.2 Gestion du risque de change (suite)

La filiale étrangère, Imaflex USA, expose également la Société au risque de change puisque sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain. La Société n'utilise pas de couverture pour pallier ce risque.

Finalement, une portion des emprunts de la Société est libellée en dollars américains. La majorité des flux de trésorerie générés par les actifs financés par ces dettes est en dollars américains.

Les instruments financiers libellés en dollars américains, dans une devise autre que la devise fonctionnelle, inclus à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants:

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Trésorerie	38 968 \$	6 481 \$
Créances clients	3 032 910	4 408 143
Dettes fournisseurs	(1 722 323)	(3 233 428)
Endettement bancaire	(36 519)	(946 707)
Exposition brute	1 313 036 \$	234 489 \$

Une appréciation de 0,05 \$ du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait une incidence positive sur sa situation financière de 126 068 \$ au 31 décembre 2019 (une augmentation de 48 568 \$ au 31 décembre 2018). À l'inverse, une dépréciation de 0,05 \$ du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait l'effet opposé. La direction estime que chaque 0,01 \$ d'appréciation du dollar américain contre le dollar canadien aurait un impact favorable sur les résultats de la Société d'environ 7 452 \$. Chaque dépréciation de 0,01 \$ du dollar américain contre le dollar canadien aurait l'effet opposé.

21.3 Gestion du risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt en raison de ses emprunts courants et non-courants qui portent intérêt à des taux variables.

La valeur comptable des passifs financiers de la Société portant intérêt est la suivante :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Instruments à taux variables		
Passifs financiers	6 487 933 \$	12 973 383 \$
Exposition brute	6 487 933 \$	12 973 383 \$

Analyse de sensibilité :

Une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt diminuerait les résultats de la Société d'environ 74 291 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (117 000 \$ pour 2018). À l'inverse, une diminution de 100 points de base aurait l'effet opposé.

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

21. Gestion du risque (suite)

21.4 Gestion du risque de liquidité

La Société cherche à atténuer son risque de liquidité, soit le risque que la Société ne soit pas capable d'honorer ses obligations financières à leur échéance, en gérant la structure de son capital et son levier financier. La Société obtient du financement à l'aide d'une combinaison d'émission d'actions sur les marchés de capitaux et à l'aide d'emprunts auprès d'institutions financières. Une analyse du levier financier est effectuée pour déterminer la combinaison nécessaire entre les différentes sources de financement disponibles et ce, tout en s'assurant de maintenir le levier financier de la Société à un niveau de risque acceptable.

La Société s'assure de maintenir des flux de trésorerie suffisants dans le but d'honorer ses obligations des douze prochains mois. Les flux de trésoreries générés par les activités opérationnelles sont associés au niveau de liquidité nécessaire pour honorer les obligations financières liées aux sources de financement utilisées pour générer ces flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2019, la Société a prélevé un montant de 4 538 393 \$ sur sa facilité de crédit opérationnelle d'un montant autorisé de 12 000 000\$. Les sommes prélevées portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,40%. Dans le but de s'assurer que cette facilité de crédit est suffisante pour honorer les obligations de la Société, la direction surveille les changements au niveau des biens donnés en garantie.

Au 31 décembre 2019, la valeur comptable et les flux de trésorerie contractuels non-actualisés des obligations de la Société sont:

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	1 an ou moins	2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette bancaire	4 538 393 \$	4 538 393 \$	4 538 393 \$	- \$	- \$
Emprunts à long terme (1)	8 364 513	9 130 351	2 235 341	6 880 938	14 072
Obligations locatives (2)	3 517 554	3 878 032	1 272 855	2 587 128	18 049
Dettes fournisseurs et autres crédoeurs (3)	4 685 742	4 685 742	4 685 742	-	-
	21 106 202 \$	22 232 518 \$	12 732 331 \$	9 468 066 \$	32 121 \$

(1) Les intérêts sur la dette bancaire garantie sont basés sur les taux en vigueur à la date de présentation de l'information financière.

(2) Les flux de trésorerie découlant des contrats de location-financement incluent les intérêts.

(3) Exclut les avantages aux employés

Notes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

22. Opérations entre parties liées

Entités dans lesquelles des membres de la haute direction ont un intérêt

Au cours de l'exercice et dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des transactions avec des entités détenues par des actionnaires de la Société, avec les administrateurs ou des sociétés dans lesquels ils ont un intérêt. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond au montant de la contrepartie fixée et convenue par les parties. Ces transactions, qui n'ont pas été divulguées ailleurs dans les états financiers consolidés, se détaillent comme suit :

	Transactions pour les exercices terminés les		Soldes au		Engagements non garantis au	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Entités contrôlées par des principaux dirigeants ou des membres de leur famille						
Loyers	- \$	975 471 \$	- \$	- \$	- \$	6 605 537 \$
Paiement des obligations locatives	1 111 683	-	-	-	-	-
Intérêts inclus dans les paiements ci-dessus	197 728	-	-	-	-	-
Solde des obligations locatives	3 036 345	-	-	-	-	-
Prestation de services de personne	142 245	146 628	13 773	12 689	-	-
Entités sur lesquelles des principaux dirigeants exercent une influence notable						
Honoraires professionnels	31 400	69 351	31 400	69 351	-	-

Principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des membres de la haute direction, soit le chef de la direction, le vice-président marketing et innovation, le directeur de la production, le vice-président des affaires corporatives, le chef des finances et les membres du conseil d'administration.

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Salaires	934 999 \$	915 840 \$
Rémunérations aux administrateurs	41 000	41 000
Avantages à court terme	13 298	13 101
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes gouvernementaux	17 145	14 788
Paiements à base d'actions	60 004	112 193
Autres avantages	49 236	44 972
	1 115 682 \$	1 141 894 \$

23. Événements subséquents

Suite à la clôture de l'exercice financier, une pandémie mondiale causée par une nouvelle souche d'un coronavirus (COVID-19) a résulté en une importante crise sanitaire globale qui continue d'avoir une répercussion sur l'économie mondiale et les marchés financiers à l'achèvement des présents états financiers consolidés.

Ces événements pourraient causer des variations importantes au niveau des actifs et des passifs dans l'exercice à venir, en particulier en ce qui a trait aux créances clients, même si l'analyse préliminaire de la Société n'a pas identifié de clients œuvrant dans les domaines les plus touchés par la crise. Ces événements pourraient également avoir une incidence sur nos activités dans le futur, mais pour le moment toutes les usines de fabrication de la Société demeurent ouvertes et sont pleinement opérationnelles à leurs niveaux d'activité habituels étant donné que la Société est reconnue comme un fournisseur essentiel. La Société a pris et continue de prendre des mesures visant à minimiser l'impact de cette pandémie sur la Société. Par contre, il est difficile pour le moment d'estimer les implications financières de ces événements.